## **PROFITEZ DE NOS OFFRES**



En tant qu'employé(e)s du SECTEUR PUBLIC profitez de vos offres et promotions exclusives en ligne en visitant notre site web.

### **OBTENEZ UN RABAIS CORPORATIF** sur les forfaits **Infini**<sub>MC</sub>

#### Forfaits\* avec données illimitées<sup>1</sup>.

Fini l'utilisation excédentaire de données!

Utilisation illimitée des données avec 15, 20, 30 ou 40 Go de vitesse maximale.

### Profitez de rabais sur les appareils derniers cri.



RABAIS SUR LES FORFAITS **ET SUR LES APPAREILS POUR VOUS** ET VOTRE FAMILLE



Obtenez l'appareil rêvé! Tous à 0 \$ d'acompte avec financement avec certains forfaits.

**POUR COMMANDER** ET CONNAÎTRE LES PROMOTIONS WWW.PLANETEMOBILE.BIZ

> Nom d'utilisateur rabais30

> > Mot de passe mobile

#### MESSAGE IMPORTANT

Offre disponible uniquement en ligne ou avec votre représentant





**Brigitte Gauthier** 514 856-1884 x223 1 888 484-2835 x223 bgauthier@planetem.com

## Foire aux questions

- Q. Comment puis-je profiter de cette offre?
- R. > Vous pouvez faire votre précommande directement en ligne au www.planetemobile.biz en utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe inclus sur la première page de ce document ou faire la demande du format papier auprès de votre représentant.
- Q. Puis-je garder mon forfait Rogers actuel, mais obtenir le pourcentage de rabais stipulé dans cette offre?
- R. > Malheureusement, les rabais sont uniquement applicables à la ligne primaire lors de la mise en service d'un forfait « ROGERS Infinime » de Rogers.
- Q. Je possède un compte consommateur «ROGERS Infinime» et j'ai déjà un rabais appliqué sur mon compte. Puis-je combiner mon rabais existant au rabais offert dans cette offre?
- R. > Non, l'offre employé(e) ne peut être combinée à aucune autre offre.
- Q. Qui dois-je contacter pour faire un changement de forfait?
- R. > Pour demander un changement de forfait, contacter votre représentant par téléphone ou par courriel.
- Comment puis-je obtenir un forfait «Apportez votre appareil»?
- R. > Vous devez disposer d'un appareil Rogers. Si l'appareil provient d'un autre fournisseur de services, il devra être déverrouillé pour pouvoir être utilisé sur le réseau Rogers.
  - > Vous devez payer votre appareil en entier auprès de votre fournisseur précédent. Si vous n'êtes pas certain que l'appareil est payé en totalité vous pouvez contacter votre fournisseur de services actuel afin d'avoir plus de détails. Si vous êtes un client actuel de Rogers, contactez directement votre représentant.
- Q. Puis-je obtenir un forfait «ROGERS Infinime» d'une province autre que ma province de résidence?
- R. > Non, yous pouvez obtenir les forfaits «ROGERS Infinime» d'une province que si le code postal de facturation ainsi que l'indicatif régional de votre numéro de cellulaire font partie de cette province. Si l'indicatif régional du numéro de cellulaire diffère de votre code postal de facturation, veuillez communiquer avec votre représentant afin de confirmer la tarification provinciale. Un changement de numéro de téléphone peut-être exigible afin de profiter de la tarification la moins élevée s'il y a lieu.
- Q. Combien de comptes puis-je mettre en service?
- R. > Vous ne pouvez mettre en service qu'un seul compte par employé afin de bénéficier du rabais corporatif.
  - > Vous pouvez toujours faire l'ajout de lignes additionnelles sous la ligne principale.
- Q. Jusqu'à combien de lignes puis-je avoir sur le même compte?
- R. > Vous pouvez avoir jusqu'à 9 lignes sur le même compte, selon l'approbation de crédit.
- Q. Est-ce que le compte doit être à mon nom si je veux obtenir une ligne pour l'un des membres de ma famille?
- R. > Le compte doit être à votre nom et vous serez ainsi responsable du paiement mensuel des lignes existantes à votre compte.
- Q. Puis-je conserver mon numéro de mobile existant?
- R. > Oui, communiquez d'abord avec votre représentant Planète Mobile.





### **TAKE ADVANTAGE OF OUR OFFERS**



As PUBLIC SECTOR employees, take advantage of your exclusive online offers and promotions by visiting our website.

# **GET A CORPORATE** REBATE on Infinite<sup>TM</sup> plans

Unlimited<sup>1</sup> data plans\*. No more data overage!

**Unlimited** data usage with 15, 20, 30 or 40GB Max Speed.

**Take advantage** of discounts on the latest devices



**SAVINGS ON DATA PLANS** AND SMARTPHONES FOR YOU AND YOUR FAMILY



Get your dream device! All devices \$0 down with financing on certain plans.

TO ORDER AND LEARN ABOUT CURRENT PROMOTIONS WWW.PLANETEMOBILE.BIZ

> Username rabais30

**Password** mobile

#### **IMPORTANT MESSAGE**

Available exclusively online or through your representative below.





**Brigitte Gauthier** 

bgauthier@planetem.com

## Frequently asked questions

- Q. How can I take advantage of this offer?
- A. > You can complete your pre-order directly online at www.planetemobile.biz by using the username and password found on the first page of this document or you may complete a paper order with your account representative.
- Q. Can I keep my existing Rogers price plan and still benefit from the stipulated corporate discount?
- A. > Unfortunately, the discounts for members are only available on the primary line when activating a new "ROGERS Infinite" Rogers price plan.
- Q. I already have a ROGERS Infinite<sup>™</sup> account with an existing rebate applied. Can I combine my existing rebates with this new offer?
- **A.** > No, unfortunately no offers can be combined.
- Q. How can I obtain a "Bring your own device" price plan?
- A. > You must have your own Rogers device or if from another service provider, the device must be unlocked to use on different networks.
  - > Your device must be paid off (from previous provider). If you are unsure whether you have a remaining balance on your device, it is recommended to contact your current wireless provider. If you are currently an existing Rogers client, contact your account representative directly.
- Q. Can I get a "ROGERS Infinitetm" plan from another province different than the province I reside in?
- A. > No, you may only have access to whichever provincial ROGERS InfiniteτM pricing your postal code and wireless number area code correspond to. If your wireless number area code differs from your billing postal code, please contact your account representative in order to confirm proper provincial pricing. If applicable, a phone number change may be done in order to benefit from the lowest available prices.
- Q. How many accounts can I open?
- A. > To benefit from the corporate rebate, only one account per employee may be activated. You may however, add additional lines on the principal and sole account.
- Q. How many lines can I have on the same account?
- A. > Depending on the credit check, you can have up to 9 lines active on the same account.
- Q. If I want to get a line for a member of my family, does the account have to be under my name?
- A. > The account must be under your name and you will be responsible for all monthly payments on any and all existing lines on the account.
- **Q.** Can I keep my existing number?
- A. > Yes, please contact your Planète Mobile representative.



